



UZER INFO

Numéro 15 - Janvier 2024



Le mot du Maire



Chères uzéroises, Chers uzérois,

Depuis plusieurs années le bulletin annuel «Uzer info» relate les informations sur la vie de la commune, mais aussi sur un thème lié à l'histoire du village et de son environnement. C'est aussi un lien social entre tous les habitants, attachés au devenir de cette localité rurale, dans laquelle ils ont choisi de vivre. C'est aussi un lien avec ceux que la vie a éloignés du village. L'équipe municipale au complet, souhaite poursuivre dans cette voie par le maintien de cette communication locale, très importante pour la population uzéroise.

Au regard d'une société qui évolue de plus en plus vers l'individualisme, des crises sociales qui se succèdent, il faut repenser et renforcer notre politique sociale pour trouver des solutions nouvelles, adaptées à l'époque que nous traversons.

Cette situation ne m'empêche pas de travailler activement, avec l'équipe municipale en place. Les villageois font souvent appel au maire et à ses adjoints, pour régler les problèmes. Notre fonction nous amène très souvent à être sollicités et nous nous devons de pouvoir apporter, ensemble, les réponses aux attentes de toutes et tous le plus favorablement possible, dans les limites des responsabilités d'un maire.

Pour cela, je peux compter sur l'équipe des employés municipaux dévoués, travailleurs et soudés. Je tiens à remercier tous les élus du conseil municipal qui m'assistent, me soutiennent dans les décisions importantes à engager pour la commune, avec toujours le souci du débat démocratique dans l'intérêt des habitants. Je tiens à remercier également toutes celles et ceux qui nous font confiance et nous aident de manière citoyenne et constructive dans le but de valoriser la qualité de vie des uzéroises et uzérois.

De plus la construction du lotissement du Ranc de Guilhaumet va bientôt s'achever, le village va s'agrandir, se développer davantage. Je souhaite qu'il se modernise tout en gardant son authenticité rurale et son identité. Le programme municipal est respecté et avance. Le bulletin de fin de mandat récapitulera toutes les réalisations de la municipalité actuelle.

Avec les élus municipaux, nous restons attachés à l'unité de la commune et de ses habitants et au maintien de son autonomie. Toute l'équipe agit inlassablement à son développement, à la préservation de son patrimoine et de son environnement. L'année 2024 continuera dans cette direction, avec la même détermination.

Au nom du conseil municipal, je vous renouvelle des vœux de santé, de paix, de justice, d'amitié et d'amour, et que chaque foyer uzérois puisse vivre des jours heureux.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX, élus le 26 septembre 2023

Natacha Dodeler



Jonathan Martin



Fanny Monnier



Bruno Théaudière



Sommaire

Le mot du Maire - Les nouveaux Conseillers Municipaux	2
Le Budget	3
Les Commissions - Les Délégations	4
Le Ranc de Guihaumet	5
Rénovation des commerces	6
Les campings d'Uzer	7
Les actualités municipales	8 & 9
Souvenirs : Le pari éphémère du rail : entre Saint-Sernin et Largentière, la gare d'Uzer	10 & 11
L'école	12
Le sou des écoles	13
Culture	14
A l'honneur : Eric et Benoit, les restaurateurs	15
Les Associations	16 & 17
Le Val de Ligne	18
L'Action Sociale / l'Etat Civil de l'année 2023	19
Environnement : le compostage	20
Environnement : le débroussaillage	21
Environnement : le tri sélectif et les ordures ménagères	22 & 23
Les services utiles	24



LE BUDGET 2023

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	
REMBOURSEMENT REMUNERATION DE PERSONNEL	123 €		
PRESTATIONS DE SERVICE (cantine, vente concessions, redevance ordures ménagères, remboursement assurances)	12 666 €	DOTATIONS (FCTVA, Taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement, cautions)	57 052 €
IMPOTS ET TAXES PERCUS	49 782 €	SUBVENTIONS BATIMENT DE LA CURE	22 190 €
IMPOTS LOCAUX	173 175 €	SUBVENTION REHABILITATION DES COMMERCES	55 000 €
DOTATION DE L'ETAT	89 985 €		
LOYERS	53 924 €		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	58 €		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	92 069 €	AVANCES VERSEES AU SDEA POUR TRAVAUX COMMERCES	80 000 €
CHARGES DE PERSONNEL	172 988 €	TRAVAUX VOIRIE COMMERCES	1 219 €
ATTENUATION DE PRODUITS	21 500 €	EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE QUARTIER MORTE MERIE	1 559 €
CHARGES DE GESTION COURANTES (indemnités élus, contributions aux organismes de recouvrement)	50 233 €	EXTENSION RESEAU EAU POTABLE QUARTIER LA BASTIDE	5 615 €
INTERETS DES EMPRUNTS	8 913 €	REHABILITATION DES APPARTEMENTS DE LA CURE	36 009 €
TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	40 €	AMENAGEMENT ABRI BUS	6 822 €
		CAUTIONS RECUES	1 478 €
		CAPITAL DES EMPRUNTS	26 330 €
		AMENAGEMENT MUR QUARTIER MORTE MERIE	10 790 €

Les Commissions et Les Délégations

Les Commissions de la municipalité

Action Sociale	Le Maire, Evelyne MORNAS, Anne Marie MORIN, Bénédicte WASSELIN, Natacha DODELER, Jonathan MARTIN, Bruno THEAUDIERE Autres membres : Luisa AUBERT, Mireille BIER, Martine CLAUZIER, Jacquie SOUSTRE
Communication/ Communication du Patrimoine/Environnement/ Développement durable	Le Maire, Anne Marie MORIN Evelyne MORNAS, Dorine ARTICO, Bernard PERRIER, Bénédicte WASSELIN, Jonathan MARTIN, Bruno THEAUDIERE
Finances	Le Maire, Evelyne MORNAS Dominique CHAMBON, Anne Marie MORIN
Voirie/Urbanisme/Bâtiments communaux/ Sécurité	Le Maire, Bernard PERRIER Dominique CHAMBON, Fanny MONNIER, Bruno THEAUDIERE
Affaires scolaires	Le Maire, Evelyne MORNAS Anne Marie MORIN, Natacha DODELER, Fanny MONNIER
Voeux et Cérémonies	Le Maire, Anne Marie MORIN Dorine ARTICO, Evelyne MORNAS, Bénédicte WASSELIN, Jonathan MARTIN, Fanny MONNIER
Associations / Jeunesse	Le Maire, Evelyne MORNAS Dorine ARTICO, Anne Marie MORIN, Bénédicte WASSELIN, Bruno THEAUDIERE ainsi que tous les Présidents des Associations
Cimetière	Le Maire, Dominique CHAMBON, Fanny MONNIER

LES DELEGATIONS DE LA MUNICIPALITE

LES DELEGATIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS	Président
SEBA	PERRIER Bernard	AUBERT Yves	AUBERT Yves
SDE (dont Eclairage public)	PERRIER Bernard	AUBERT Yves	AUBERT Yves
SIVTA	AUBERT Yves	PERRIER Bernard	AUBERT Yves
SMAM (Piscine)	CHAMBON Dominique	MORIN Anne Marie	AUBERT Yves
SIVU NUMERIAN	MORNAS Evelyne	MORIN Anne Marie	AUBERT Yves
Natura 2000	PERRIER Bernard	MONNIER Fanny	AUBERT Yves
DELEGATIONS VAL DE LIGNE			
	TITULAIRES	SUPPLEANTES	
Office de Tourisme / Randonnée Culture	MORNAS Evelyne MORNAS Evelyne	MORIN Anne Marie	
CLECT Val de Ligne	CHAMBON Dominique	MORNAS Evelyne	

Le Ranc de Guilhaumet

Le chantier entrepris et financé par Ardèche Habitat est actuellement dans sa phase finale. Les premiers locataires devraient arriver avant la fin de l'été. 8 lots à bâtir seront à la vente lorsque le chantier sera terminé, notamment la voirie.



Un sens unique devrait être testé sur la route du Berjoux et du château dans le sens sud nord à partir de la nouvelle voie appelée « route de la Bade ». Elle deviendrait le nouvel accès principal vers la RD 104.

Aucun changement ne devrait intervenir pour les riverains du coeur du village.



22 logements et 8 lots à bâtir vont générer une circulation plus importante.

En conséquence, et sur les conseils du service des routes du département, un nouveau plan de circulation sera mis en place pendant une période d'essai.



Sur l'ensemble, 7 logements seront attribués par Action Logement.

Rénovation des Commerces

La réhabilitation du bâtiment des commerces, dont le chantier a démarré le 26 septembre 2022, est terminée depuis la fin du mois de février 2023.

AVANT LES TRAVAUX



PENDANT LES TRAVAUX



APRES LES TRAVAUX



- Des travaux avec un cahier des charges rigoureux sur quatre ERP (Etablissement Recevant du Public),
- Un planning complexe en raison de l'activité maintenue des commerçants ; toutefois, les travaux importants ont été réalisés prioritairement pendant leurs jours de fermeture ou de congés, quelquefois en soirée.

FINANCEMENT DEFINITIF

Montant H.T.	355 558,49 €
TVA	70 801,00 €
Subventions en attente :	
D.E.T.R. ETAT	90 000,00 €
REGION	90 000,00 €
DEPARTEMENT	21 000,00 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES	10 500,00 €
S.D.E. 07	24 000,00 €
LA POSTE	18 558,94 €
TVA à récupérer	65 479,00 €
Participation de la Mairie	106 821,55 €

La toiture a été totalement remplacée, et a permis le renforcement de la charpente en prévision d'installation de panneaux photovoltaïques.

APRES LES TRAVAUX



Liste des travaux réalisés :

- Isolation des murs extérieurs,
- Flocage du sous-sol atelier Autopia,
- Changement des menuiseries,
- Accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) local pizzeria,
- Une fenêtre enlevée local Atelier coiffure,
- Chauffage,
- Mise en sécurité des issues de secours,
- V.M.C. (Ventilation Mécanique Contrôlée),
- Ajout local ordures ménagères et tri sélectif.

Les campings d'Uzer

LA TURELURE - Nature Zen



Eve et Sébastien Mougeolle sont les nouveaux propriétaires du camping la Turelure-Nature Zen, situé Impasse de Fontane. Ils se sont installés avec leur famille au printemps 2023. Leurs enfants ont été très bien accueillis à l'école de Balazuc ainsi qu'au Collège public de la Ségalière à Largentière.

Dès leur arrivée en mars, ils ont suivi une formation dans le domaine de la biodiversité, les espaces verts, organisée par la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air, nécessaire pour leur nouvelle activité. Ils ont pu bénéficier de l'aide et de conseils précieux d'anciens propriétaires de campings. Le 8 avril Eve et Sébastien ont ouvert la Turelure aux touristes printaniers. Au mois de juin ils ont accueilli 31 cyclistes de l'Ardéchoise ainsi que plusieurs festivaliers du concert ALUNA.

Pour la saison d'été, ils ont organisé pour les vacanciers, des séances de sophrologie, de yoga, ainsi que du Qi-Gong, gymnastique traditionnelle chinoise, et ont travaillé avec des professionnels locaux.

Eve et Sébastien sont très confiants. Une yourte est en cours d'installation pour cette saison estivale. Ils projettent de nouvelles locations.

La municipalité les encourage fortement dans cette belle initiative, respectueuse de la nature dans ce beau parc arboré, situé au bord des rivières la Lande et la Ligne.



LES ACACIAS



Régine et Michel Vannière sont les propriétaires du camping Les Acacias qui est une sympathique entreprise familiale depuis plus de 42 ans.

Depuis 1982 ils entretiennent ce petit coin de nature agréable, paisible, apprécié des touristes, dont plusieurs générations se succèdent depuis son ouverture.

L'accueil est organisé dans une très vieille et magnifique bâtisse qui autrefois, était un moulin appartenant au château d'Uzer. C'est le grand-père de Michel qui en a fait l'acquisition à la fin du 19ème siècle. Une pièce voûtée a servi de lieu de conservation du blé pour les habitants du village au siècle dernier. Sur les pierres encadrant la porte d'entrée on peut encore voir les traces de l'affûtage des couteaux faites par les artisans de l'époque. Ce local devenu la « boutique paysanne » mise en place par Régine et Michel, fonctionne tous les jours de la semaine, voire sept jours sur sept durant la saison d'été. Ils proposent aux vacanciers des produits frais, des légumes de leur potager situé à proximité, des jus de pommes qu'ils fabriquent chaque automne en famille, et bien d'autres produits locaux. Les riverains et villageois sont aussi les bienvenus.

Les enfants et petits-enfants contribuent au succès du camping Les Acacias d'année en année.

Les élus les félicitent pour cette réussite et les encouragent dans la continuité de ce beau projet.



Les actualités municipales

TRAVAUX LOGEMENTS DE LA CURE

La municipalité continue son engagement dans les économies d'énergie. La deuxième tranche des travaux pour les logements de la cure, dont la mairie est propriétaire est finalisée. Le remplacement des menuiseries, l'isolation des murs par l'intérieur et des combles perdus ont été accomplis par des entreprises. Le chauffage et la climatisation ont également été installés dans les deux logements, en conformité avec les normes actuelles. Le rapport de diagnostic est validé pour les deux appartements.

RENOVATION DE LA TOMBE DU GENERAL MANGIN PAR L'ASSOCIATION DU SOUVENIR FRANCAIS



Lors de la cérémonie du 11 novembre, la municipalité a installé une plaque nommée « Allée du Souvenir Français », communément dévoilée par le Maire, et le président de l'Association Sud Ardèche, en reconnaissance du soutien apporté dans la réfection gratuite de la tombe du Général Joseph Emile Mangin.

Le Maire a remercié M. Pierron pour son intervention auprès du Souvenir Français qui a ainsi permis cette rénovation.



FLEURISSEMENT DU VILLAGE



François Banton, retraité paysagiste a bénévolement effectué des plantations sur la commune. Avec l'aide de l'agent municipal, il a accommodé les nouveaux pots de fleurs installés récemment sur les places des commerces, et du Château. Il a fleuri et végétalisé les pots existants sur la place de la mairie.

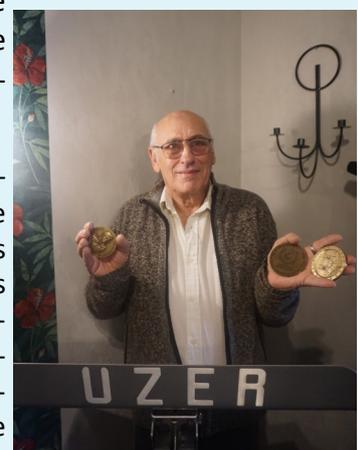
Prochainement la place de l'église finalisera le projet de la commune.

LES VŒUX DU MAIRE



La cérémonie des vœux organisée par le Maire et l'équipe municipale, s'est déroulée au restaurant la Châtaigneraie, la salle polyvalente étant en réparation.

Devant les citoyens venus nombreux, et en présence de la Présidente de la communauté de communes du Val de Ligne, des représentants du Département, de la gendarmerie et des pompiers, Yves Aubert a souhaité ses vœux de bonne santé à tous, en particulier aux malades, et a remercié son conseil, les associations et le personnel communal. Il a mis à l'honneur Bernard Perrier, 2ème adjoint, pour son engagement au sein de la commune. Trois médailles lui ont été décernées par le maire, par Brigitte Bauland représentant le député Fabrice Brun, ainsi que par Laurent Ughetto et Laurence Allefresde au titre du Département.



Les actualités municipales

BIENVENUE A AMELIE ET CHRISTOPHE



Le 3 novembre 2023 Amélie et Christophe, les nouveaux propriétaires du fonds de commerce PROXI, ont ouvert l'épicerie du village.

Ils sont originaires du Gard et la reprise d'un commerce de proximité, est pour eux une activité professionnelle novatrice, désireux de changer de vie. Amélie était auxiliaire de vie, Christophe chef d'entreprise dans le nettoyage. Ils souhaitent avant tout, favoriser le lien social, privilégier la vente de produits locaux, maintenir et développer davantage la livraison à domicile. L'installation d'une pâtisserie est envisagée prochainement.

Lucas, leur fils, vient de commencer sa scolarité à l'école du village. Amélie et Christophe apprécient la beauté de leur nouvelle région. Ils sont ravis de ce changement de vie et constatent que le climat du Sud Ardèche ressemble beaucoup à celui du Gard.

INSTALLATION DES NOUVEAUX ABRIBUS DANS LE VILLAGE

C'est sur les recommandations du service départemental des routes, que la municipalité a installé les deux nouveaux abribus en bordure de la RD104. L'un reste devant les commerces du village. Le second a été déplacé face au futur lotissement du Ranc de Guilhaumet, à 150 mètres de l'ancien lieu de ramassage, en raison de la visibilité masquée par les platanes. Il sera opérationnel prochainement.

Le coût total de l'installation s'élève à 6 822 € le mobilier est entièrement pris en charge par la Région. La subvention (5 458 €) doit être versée pour l'installation de l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR).

Afin de sécuriser davantage la traversée des passages piétons pour les écoliers et les usagers, des panneaux de signalisation lumineux sont envisagés.



REPARATION DE L'HORLOGE DU CLOCHER

Le clocher du village s'est tu pendant près de deux mois. Le système électrique de la sonnerie a été réparé.

Le montant des réparations s'élève à 2 600 € pris en charge par l'assurance à hauteur de 2 077,47 €.

TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE

Depuis le 1er octobre 2023 la salle est fermée suite aux dégâts causés par les intempéries successives.

Les travaux ont démarré le 7 février 2024 et devraient se terminer mi-mars.

TRAVAUX DE VOIRIE ROUTE DE MORTE MERIE

Le SIVTA (Syndicat Intercommunal Voirie et Travaux Annexes) mandaté par la mairie a effectué le prolongement du mur situé route de Morte Mérie. Le coût des travaux s'élève à 10 790 €.

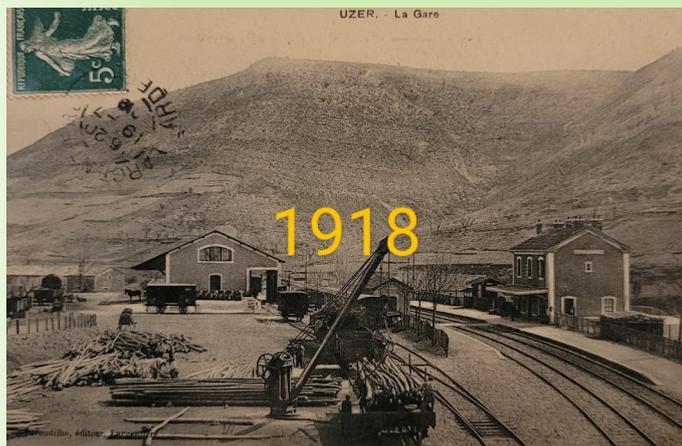
Un emplacement a été fait en prévision de l'installation d'une borne à incendie. Pour 2024, la poursuite des travaux est envisagée.



**PROCHAINES ELECTIONS DIMANCHE 9 JUIN 2024 (UN SEUL TOUR)
DEPUTES EUROPEENS**

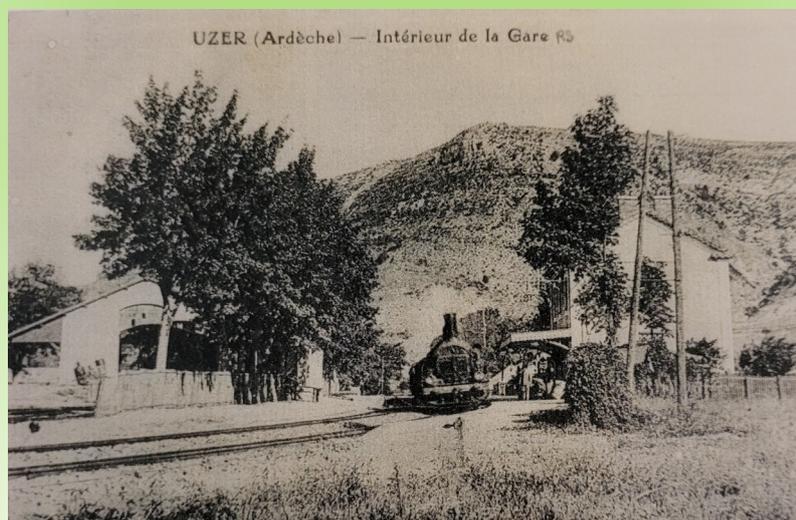
Le pari éphémère du rail : entre Saint-Sernin et Largentière, la gare d'Uzer

La fin du 19ème siècle a vu l'extension foudroyante du chemin de fer. Chaque région cherchait à se désenclaver par ce moyen de locomotion moderne alliant voyageurs et transport de marchandises. C'est ainsi que la Basse Ardèche a été reliée par la ligne du Pouzin jusqu'à Saint-Paul-le-Jeune par Vogüé. Aubenas a vu arriver son premier train en 1879.



Mais il fallait aussi désenclaver les sous-préfectures, proche de chez nous, Largentière. Les archives départementales nous apprennent qu'un projet avait germé déjà en 1857. Ce projet consistait à faire passer la ligne du Pouzin jusqu'à Alais (Alès) par la Croizette-d'Uzer, Rosières ... Projet abandonné, laissant la place à celui mis sur pieds et approuvé le 21 mai 1892, consistant à la construction d'une ligne de 12,9 km reliant Saint-Sernin à Largentière. Les travaux qui dureront trois ans commencèrent durant l'été 1893. Certaines parties furent faciles à réaliser mais d'autres ont dû avoir recours à des techniques de pointe. Pour s'en rendre compte il suffit d'admirer les viaducs d'Uzer et de Largentière.

La gare d'Uzer fut édifiée entre la rivière Lande et la nationale 104. En rapport avec la vallée et le niveau du viaduc elle fut surélevée avec les matériaux provenant du tunnel de 236 mètres. Cette station a été construite vaste car il était prévu qu'elle desserve en plus d'Uzer les villages de Chauzon, Rosières, Laurac, Vernon et Joyeuse.



Une étude antérieure très détaillée, datée de 1880, révèle que pour un an d'activité une estimation de 46.000 voyageurs est prévue avec une moyenne journalière de 128 personnes. Quant aux marchandises, elles sont estimées à 30.000 tonnes, avec une moyenne de 82 tonnes par jour.

Les principales marchandises transitant par la gare seront composées de vin, blé, châtaignes, fruits secs, produits céramiques et minerais de fer de Merzelet et d'Ailhon. La station possèdera plusieurs voies de débords avec plaque tournante et une grue d'une capacité de levage de 6 tonnes.

Beaucoup d'étrangers sont mobilisés pour sa construction si bien que cela perturbe un peu les habitudes du pays. Ayant organisé une semaine de mission, l'abbé Delubac curé d'Uzer s'en plaint un peu. Mais les gens du pays sont contents vu que les locations de maisons et de granges viennent compléter leur modeste revenu de la campagne. Pour les ouvriers, l'on trouve plusieurs "estancos" où l'on peut y venir pour boire et se restaurer à volonté.



La ligne sera finalement inaugurée le 21 juillet 1896.

C'est la fête, une ère nouvelle de modernité et de prospérité s'ouvre qui va apporter un peu de travail au pays à l'aube du 20ème siècle. Du moins le croit-on !

La réalité sera peut-être toute autre !

Les mines de Merzelet, sur la commune de Vinezac n'apporteront rien au trafic, donnant très peu de minerai de fer. Cependant de 1920 à 1940 le service des marchandises sera assez florissant avec deux trains

par jour. Le service des voyageurs sera raisonnable mais vers 1934 les autobus plus maniables et plus souples dans leurs déplacements commencent à grignoter des clients.

Après la guerre 1939-1945 le trafic se ralentit, laissant toujours plus de place au trafic routier. Un petit souffle, un répit est donné à cette ligne pendant 20 ans avec le transport du minerai de la mine Pennaroya de Largentière.

La gare d'Uzer est définitivement fermée en 1974. Le minerai argentifère se faisant de plus en plus rare, la voie est désertée en 1982. Le bruit des machines à vapeur surmontées de leur panache de fumée, puis le bruit des locomotives diesel plus discret ont disparu pour toujours.



Le train ne sifflera plus. Le ballast est livré aux herbes folles et aux arbustes.

Une autre vie a cependant vu le jour sur son emplacement, celle de la "voie verte". Belle réalisation !

Léonce Fabregoule

La rentrée scolaire 2023 - 2024

Ecole d'Uzer 14 élèves :



2 TP - 3 PS - 3 MS - 5 GS - 1 CP

L'école se porte bien 14 élèves ont fait leur rentrée dans l'école communale. Les parents ont accompagné leurs enfants, accueillis par Laëtitia, l'enseignante, Christine, l'Atsem, les personnels communaux : Cathia qui remplace Nacera, Elena a rejoint l'équipe le 13 novembre.

Les locaux de la salle de restauration, la cuisine et l'entrée de la garderie ont été repeints par Stéphane l'agent municipal, pendant l'été.

La nature sera le thème du **projet pédagogique pour l'année scolaire**.

Activités prévues pour les écoliers :

- Randonnée pédestre dans la campagne uzéroise, pour apprendre, découvrir, les richesses environnantes,



- Initiation aux arts du cirque, projet éducatif et ludique, avec Joanne et Rémy, de la compagnie l'Art d'en Faire,

- Intervention d'un professeur de musique une heure par semaine : apprendre à jouer d'un instrument. Prestation prise en charge par la municipalité,

- Projet lecture avec la Fédération des Oeuvres Laïques,

Visite du Château d'Uzer, Patrimoine local, suivi d'un goûter, offert par les propriétaires, Véronique et Eric. Ils ont également gâté les écoliers en fin d'année en leur donnant un spectacle de marionnettes à fils, accompagnés du marionnettiste Thierry. La municipalité a complété ce cadeau en offrant à chaque écolier un livre et des chocolats.

La municipalité remercie Véronique, Eric et Thierry, les marionnettes ont eu du succès auprès du jeune public.

17 élèves sont attendus pour la rentrée en septembre 2024.

Des travaux de rénovation des bâtiments de l'école sont envisagés : une étude a été demandée auprès d'un cabinet d'architectes. La réunion du 17/01/2024 qui s'est déroulée en mairie avec les personnels de l'école et les élus a permis une première réflexion du projet proposé.



Fête de Noël à l'école, spectacle de marionnettes

Visite au château d'Uzer



Ecole de Balazuc 13 élèves :
4 CE1 - 4 CE2 - 2 CM1 - 3 CM2

Bienvenue à Amélie Martin la nouvelle enseignante.

Projet pédagogique sur le thème du cirque.

- Intervention de deux compagnies lors des Balazucades (Sur le Tas Manon Froger et Temmah Lindo) et Boom Bap (Yann Szuter) : ateliers danse.

- Dans le cadre des conventions territoriales de l'éducation artistique et culturelle (CTEAC), projet proposé par le service culture, sport et patrimoine des Gorges de l'Ardèche : Avec la Compagnie Les Enfants Sérieux (spectacle à l'école de Vallon Pont d'Arc, une semaine d'ateliers en classe à Balazuc et une participation à une étape de création.

- Prévisions de sorties Patrimoine, au Viel Audon, en fin d'année.



Le Sou des écoles

Le Sou des écoles Balazuc/Uzer - Rentrée 2023



Carnaval à Balazuc

Année scolaire 2023/2024

L'association du Sou des Ecoles réalise pour les enfants des actions parents/enfants et entretient ainsi du lien social avec la population, tout en coopérant avec les commerces de proximité dans chaque commune.



Les membres de l'association Balazuc/Uzer 2023/2024

Président : Mehdi Bennourine
Vice Présidente : Marion Reynaud
Secrétaire : Sandrine Kazimierski
Vice Secrétaire : Adine Duval
Trésorière : Nelly Lefort
Vice Trésorière : Anaïs Bauller



Fête de l'école le 16 juin 2023 à l'aire de loisirs.

Actions prévues :

Vente de sablés : le 11 décembre à 9 h 30, classe d'Uzer et le 12 décembre pour Balazuc,

Fête de Noël à l'école d'Uzer, le 15 décembre à 17 h, avec l'association Uzer en Fête, reconduction du spectacle d'Emilie,

Carnaval à Balazuc : samedi 10 février 2024 à 15 h, vente de pognes,

Vide grenier à Balazuc, le 24 mars,

En projets : Fabrication de chocolats maison, vente de fleurs, et tombola,

Fête de l'école à l'aire de loisirs d'Uzer, le 14 juin 2024.



Un mûrier platane a été planté par la municipalité dans la cour de l'école.



Fête de Noël avec l'association Uzer en Fête, et Michel.

Culture

Concert Les Bouches Rouges à l'église d'Uzer le 22-04

L'ensemble vocal féminin les Bouches Rouges a présenté un programme très varié mêlant gospel, classique, chants traditionnels, qui a fait vibrer un public enthousiaste.



Le groupe belge Kairos a chanté a cappella dans l'église. 19 chanteurs ont offert un magnifique concert sur le thème de la nuit, l'église n'avait jamais résonné ainsi.

Du jamais vu à Uzer : les chanteurs ont investi l'espace en descendant par deux fois de l'estrade pour se positionner aux quatre coins (voire cinq) de l'église, leurs chants remplissant le volume de l'édifice.

Une soirée exceptionnelle dirigée par une cheffe de chœur dont il faut souligner l'enthousiasme et la qualité du spectacle.

Concert Kairos à l'église d'Uzer le 26-07



Spectacle au jardin « Steve vous enchante » les 4 & 5-08

Spectacle musical présenté dans un jardin du village deux soirs consécutifs devant un public séduit par la performance du chanteur Steeve et l'humour présent .

Après les concerts au Château d'Uzer, l'association Uzer en Fête s'implique désormais, dans l'organisation de «concerts au jardin», en collaboration avec Fabienne Maître, la propriétaire qui a accueilli les artistes, le public, et assuré la mise en espace du spectacle.



Concert Corde&Âme à l'église d'Uzer le 24-10



Les deux artistes, Laure et François, ont enchanté et baladé le public en passant du baroque à la chanson française. Ils manient la flûte à bec et le violoncelle avec virtuosité, douceur, sensibilité et leur musique résonne parfaitement dans l'acoustique de l'église Saint-Pierre.

Une collation a été offerte aux artistes et au public dans les locaux du Château d'Uzer, proposée par les propriétaires Véronique et Eric qui ont été remerciés pour leur hospitalité.

L'association Uzer en Fête s'implique pour les uzérois et les amateurs de musique et chants. Membres et bénévoles s'investissent très régulièrement pour offrir aux spectateurs une grande diversité d'événements musicaux. A chaque manifestation, une rencontre avec les artistes est organisée par Uzer en Fête qui rassemble toujours le public autour du verre de l'amitié.

A l'honneur : Eric et Benoît



Eric et Benoît sont arrivés à Uzer le 30 mars 2007 pour s'installer et reprendre le restaurant la Châtaigneraie, situé au coeur du village. Originaires des Pays-Bas, Ils ont été bien accueillis par la population et exercent, depuis maintenant 17 années dans la commune.

Auparavant, ils étaient dans l'hôtellerie de plein air dans le Puy de Dôme, durant sept années.

Tous deux ont reçu une formation en hôtellerie restauration dans leur pays d'origine, la Hollande. Avant de se passionner en cuisine, Benoît a appris le métier d'infirmier qu'il a accompli huit années, ce qui l'aide dans son quotidien. Eric a étudié la comptabilité en parallèle à ses études hôtelières, sur les conseils de sa maman, bien utile aujourd'hui

pour la gestion de l'hôtel et du restaurant. Il a par ailleurs, été comptable huit ans. Benoît et Eric parlent l'anglais, l'allemand, le français et leur langue maternelle. Tous les ans, ils s'y rendent pour retrouver leur grande famille qu'ils aiment recevoir en Ardèche.

Très appréciés des villageois et des touristes, Eric et Benoît dirigent leur établissement hôtelier avec un dévouement total pour toutes les personnes qu'ils accueillent avec bienveillance. Pendant la saison estivale, de mi-avril à septembre, ils travaillent sept jours sur sept les soirs, quelquefois les dimanches à midi. Leur hôtel, dispose de huit chambres pour les voyageurs. Quatre studios sont loués à l'année, la présence des occupants est importante pour eux, voire rassurante.

Benoît aime faire la cuisine, des entrées aux divers plats de viandes et poissons. Tout est délicieux et les mets servis aux clients sont toujours très goûteux, généreux. Eric assure le service en salle, préférant le contact et les échanges avec la clientèle. Il lui arrive aussi de préparer quelques repas .

Chaque année, les restaurateurs régalaient les aînés de la commune lors du repas organisé avec la municipalité, dans le cadre de l'action sociale. Pour venir en aide à quelques associations locales, suite à la fermeture temporaire de la salle polyvalente, ils n'ont pas hésité à prêter bénévolement leur salle de restaurant pour accueillir les villageois et adhérents. Ils ont accompagné l'organisation de concours de belote.

Pour cette année 2024, Benoît et Eric ont organisé avec l'équipe municipale, la cérémonie des vœux à la Châtaigneraie.

La municipalité les remercie chaleureusement pour leur gentillesse, leur grande générosité et leur disponibilité.



Repas des aînés le 14 janvier 2024



Vœux du maire le 27 janvier 2024

Les Associations

UZER EN FETE



Fête de Noël à Uzer le 15/12/2023

Organisation d'activités festives et culturelles dans le village. Une carte d'adhérent a été créée, pour le coût symbolique de 1 €.

L'A.G. annuelle est prévue au cours du 1er trimestre 2024.

En raison du manque de bénévoles, l'association ne proposera plus de théâtre en plein air, ni de repas sur la place du village.

Les manifestations réalisées en 2023 :

- La chasse aux œufs de Pâques, le 9 avril,
- A.G. le 29 avril et A.G. extraordinaire le 18 octobre,
- Participation à la fête de la rando de Largentière, le 21 mai,

- Fête de la musique à Vinezac, avec Uzer Music, le 17 juin,
 - Participation au repas champêtre, le 9 juillet,
 - Spectacle musical au jardin les 4 et 5 août,
 - Raph Day à Laurac avec Uzer Music, le 24 septembre,
 - Vente de brioches, le 13 octobre,
 - Participation au Téléthon, le 9 décembre, qui a permis de récolter la somme de 570,42 €.
 - Participation au Noël des enfants, le 15 décembre.
- Concerts à l'église co-organisés avec la municipalité :
- Les Bouches Rouges, le 22 avril,
 - Groupe vocal Kairos, le 26 juillet,
 - Duo de violoncelles Corde&Âme, le 24 octobre.

Les activités seront reconduites en 2024.

Présidente : Christine Ambert

tél : 06 63 77 81 33

Secrétaire : Colette Lecossois

tél : 06 06 57 19 27

Trésorier : Jean-Pierre Gouard

tél : 06 60 18 32 97



AG du 1^{er} décembre 2023 :

La dynamique de 2022 s'est poursuivie en 2023. Le rapport financier 2023 et le budget prévisionnel pour 2024 sont approuvés à l'unanimité.

Les projets 2023/2024/2025 :

- Augmenter l'accueil des personnes en difficulté financière/physique/intellectuelle
- Pour cela :
- Formation des accueillants pour une écoute spécifique
 - Repenser l'accompagnement dans l'atelier ; les outils etc, le nombre de travaux en cours
 - Ce projet commence à prendre consistance, mais demeure dépendant des investissements financiers et des soutiens au fonctionnement.

Les AUTOPIADES c'est comme les Olympiades mais ça se passe le 25 Mai pour les 10 ans d'Autopia !

L'association organise pour les 10 ans d'AUTOPIA une fête, qui sera une journée extraordinaire en cours de préparation et se déroulera : **SAMEDI 25 MAI 2024 à 14 h Aire de Loisirs à UZER.**

Il y aura une buvette et des animations diverses telles que :

jeux autour de la mécanique, concours de gâteaux, des Autopiades, une tombola, des concerts ... et d'autres surprises.

Association Autopia la Faysse, 07110, UZER Contact : 09 50 96 34 80

ARDECHE ACCUEIL PATRIMOINE : réseau d'hébergeurs en Ardèche sud

L'assemblée générale s'est déroulée cette année « Là Haut », maison d'hôtes à Antraïgues.

Le bureau de l'association a été reconduit :

Président : François Brun

Contact : accueilpatrimoine07@gmail.com

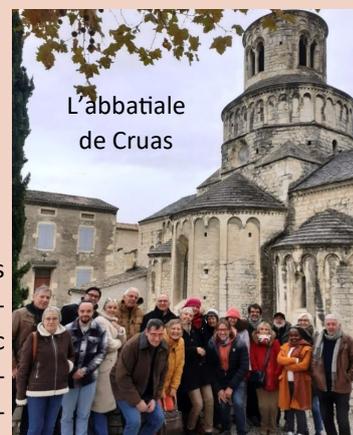
Secrétaire : Françoise Gaubert

Site internet : aap-ardeche.fr/

Trésorier : Claude Peugeot

Les hébergeurs ont pu constater une légère baisse de fréquentation pour la saison 2023. Quelques adhérents ont quitté leur activité, de nouveaux arrivants ont rejoint le groupe. L'association continue de proposer des activités « découverte du patrimoine ardéchois » : formation cuisine avec Christian Brioude, randonnée à la dent de Rez, découverte de Saint-Montan, de Saint-Vincent-de-Barrès, visites guidées de l'abbaye de Mazan, de l'abbatiale de Cruas, rencontres avec des producteurs (vin et escape game du Mas d'Intras, escargots des Restanques, bières des Rieux).

Le film de Christian Tran « Empreinte vivante, le patrimoine industriel en Ardèche » a également été projeté et unanimement apprécié.



L'abbatiale de Cruas

Les Associations

UZER DYNAMIQUE



Organise :

- Des cours de gymnastique fitness,
- Des séances d'aquagym
- Des randonnées.

Activités ponctuelles réalisées en 2023 :

- Un concours de Tarot le 11 mars,

- Un pique-nique de l'association en juin, à la salle polyvalente en raison de la pluie,
- Le repas de la Gym le 20 décembre à La Châtaigneraie.

Participation à :

- La fête de la randonnée le 21 mai,
- Au repas champêtre inter-associations le 9 juillet,

- La vente des brioches le 13 octobre,
- Au Téléthon le 9 décembre.

En prévision pour 2024 :

- Une A.G. en mars,
- Un concours de Tarot en mars,
- Un pique-nique de l'association en juin.

Participation à :

- La fête de la randonnée, dimanche 19 mai à Montréal,
- Au repas champêtre inter-associations en été,
- La vente de brioches pour l'ADAPEI en octobre,
- Et au Téléthon en décembre.

Renseignements, inscriptions :

Colette Lecossois 06 06 57 19 27 lecossoiscolette@gmail.com

Christine Ambert 06 63 77 81 33 ambertc@neuf.fr

Jean-Pierre Gouard 06 60 18 32 97 jpgouard@neuf.fr (pour l'aquagym)

LES AMIS d'UZER



Les Amis d'Uzer et les autres associations d'Uzer ont repris leurs activités après une interruption due au Covid. Ce virus a marqué les esprits et les marque encore maintenant. Beaucoup se sont repliés sur eux-mêmes.

En septembre, le voyage en Italie a permis de se retrouver et échanger. J'espère sincèrement

que 2024 verra la reprise de la fréquentation pour toutes les associations de notre commune. La collaboration et la cohésion entre les 4 associations bien connues d'Uzer, permettent de poursuivre le travail des mêmes bénévoles qui se donnent à fond pour le bien de tous.

Au nom du Conseil d'Administration, j'adresse à tous nos vœux de santé pour cette nouvelle année. Qu'elle apporte un renouveau de bénévolat et de participation, qui se font de plus en plus rares.

Cordialement à vous.

Pour rejoindre l'association et participer aux nombreuses activités, aux voyages, dans une ambiance joviale et amicale, le bulletin d'adhésion et le calendrier seront visibles sur le site.

Adresse du siège : Mairie de 07110 Uzer

Adresse du Club : Salle polyvalente, 07110 Uzer, de 14 h à 18 h tous les lundis.

Président : Claude Bertrand

Téléphone : 06 33 53 31 08



Voyage en Italie, en septembre 2023

LA BIBLIOTHEQUE L'OISEAU LYRE



Concours de pétanque en septembre

L'association a participé à la réalisation du repas champêtre en juillet 2023, avec les Amis d'Uzer, Uzer Dynamique et Uzer en Fête.

Le 9 septembre, elle a organisé un concours de pétanque qui a fait le bonheur de 22 participants.

L'association participe également à la mise en commun des ressources pour les fournitures des consommables.

Tout cela, outre le prêt de 500 à 600 livres, il n'y a pas de projet précis pour 2024, si ce n'est de renouveler le fonds propre des livres pour adultes et enfants.

L'assemblée générale se tiendra mardi 13 février 2024 à 16 h 30.

L'adhésion pour l'année civile est fixée à 7 € par famille.

Président : Michel Créquy

Téléphone : 04 75 36 89 91

Le Val de Ligne



Elaboration du PLUi avec la Communauté de Communes

La communauté de communes du Val de Ligne, avec les délégués de chaque commune et le cabinet d'études ALPISCITE, choisi par le Val de Ligne sont en phase diagnostic du Plan Local d'urbanisme Intercommunal (PLUi) devenu obligatoire sur le territoire.

La mobilité, la sécurité, le stationnement, l'agriculture, le pastoralisme, la faune et la flore, l'eau, l'environnement, les forêts, l'artisanat, le tourisme, les sites patrimoniaux, l'école et bien sûr l'urbanisation et la consommation d'espaces sont les domaines qui constituent la construction de ce projet intercommunal. L'identification des terrains nus existants, non bâtis sur la commune et des habitations vacantes dans le village font partie des principaux enjeux de l'élaboration du PLUi.

Les délégués de la commune, le maire et l'adjoint en charge de l'urbanisme, la voirie, la sécurité, participent aux nombreuses réunions mises en place par le Val de Ligne.

Des réunions publiques sont aussi organisées par l'intercommunalité à destination des habitants de toutes les communes, afin que chacun puisse participer et débattre dans cette construction.

Il est également possible de faire part d'observations sur un cahier en mairie, mis à la disposition des propriétaires de parcelles et/ou terrains, ou bien d'écrire directement soit à la commune, soit à la communauté de communes du Val de Ligne à Largentière.

Le PLUi, très important pour les communes du Val de Ligne, entrerait en vigueur en 2026 dès la fin du mandat électoral. La commune d'Uzer dispose encore d'atouts attractifs pour des habitants désireux de s'y installer, une situation géographique idéale desservie par les bus régionaux, sur la RD 104 qui traverse le village. Le territoire peut encore accueillir des constructions nouvelles, tout en préservant la ruralité et la qualité de vie dans les campagnes de cette bourgade.

**Adresse du Val de Ligne : 54, avenue de la République
07110 Largentière**

Site : www.cc-valdeligne.fr

OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME (O.I.T.)



Le conseil communautaire réuni le 29/01/2024 a validé le futur local de l'O.I.T. à Largentière, situé actuellement au 25 rue Camille Vielfaure

Après les travaux à réaliser il sera installé au 3 place du Maréchal Suchet. L'emménagement pourrait avoir lieu en juin 2024.

Manifestations prévues :

Dimanche 19 mai 2024

- Fête de la randonnée à MONTREAL : Le fil rouge est « la main de l'homme sur le paysage ».

- Fête des plantes et des jardins à LARGENTIERE

Mercredi 12 à samedi 15 juin 2024 : L'Ardéchoise.

Le site internet de la Via Ardèche est en restauration, il sera en ligne en juin 2024.

Adresse du site : tourisme-valdeligne.fr

<https://www.tourisme-valdeligne.fr>

TRAVAUX DE LA VOIE VERTE UZER LARGENTIERE



Les travaux de la 2ème tranche de la voie verte ont commencé : d'Uzer jusqu'au Ginetet, à terme jusqu'à Largentière pour 2025.

Au départ de l'aire de loisirs d'Uzer, le dénivelé pour accéder à la voie verte sera adouci.

Des vues magnifiques pourront être observées sur cet itinéraire, comme les 3 arches du viaduc, les sautes d'Uzer restaurées en 2016 et le tunnel d'une longueur de 236 mètres qui sera mis en lumière.

Le chantier est strictement interdit au public et à tous véhicules.



L'Action Sociale



Dès le mois d'octobre, plusieurs réunions de l'action sociale se sont déroulées en présence du maire et des membres de la commission. Les nouveaux élus ont été conviés.

La canicule subie du 22 au 26 août 2023 a été évoquée lors de la première réunion. Les personnes, fragiles, seules et/ou isolées connues de la municipalité, ont toutes répondu aux appels organisés avec les membres de la commission présents. Les alertes et messages de précaution ont été instruits régulièrement sur le site communal à l'adresse : <https://www.uzer07.fr/>

La liste « canicule » communale a été mise à jour, tenant compte également des recommandations accessibles sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15805>

Pour celles et ceux qui souhaitent être contactés par les membres de l'action sociale, il est recommandé de joindre le secrétariat de mairie au 04 75 36 87 59 qui informera l'élue en charge de l'action sociale.

Le **13 décembre**, membres et bénévoles de l'action sociale disponibles ont distribué 17 colis, préparés par Amélie et Christophe, les nouveaux épiciers, et 75 bons d'achat, dans les foyers concernés.

Un grand merci aux bénévoles de la commission qui chaque année apportent une aide importante dans la réussite de l'action communale.



L'Etat Civil - année 2023

Mariages :

Nicolas DI CEGLIE et Estelle REYNIER le 16/09/2023 (mariés à Saint-Privat)

Silvina PALAVECINO RIVERO et Pierre BOUCKENOOGHE le 02/12/2023 à Uzer



Naissances :

Ethan ROUSSEL né le 16/04/2023 de Dylan ROUSSEL et Fanny MONNIER-GUINOISEAU

Julia MATHIEU née le 22/11/2023 de Flavien MATHIEU et Laura CHAMBON

Yéna SEONGHUN née le 22/12/2023 de Lim SEONGHUN et Mégane BERIDOT



Décès :

Madeleine BLISSON née CHARBONNEYRE le 30/01/2023 (inhumée à Uzer)

Simone MARRON le 08/04/2023 (née à Uzer, inhumée à Montpellier)

André CHANIOL le 13/06/2023 (né et inhumé à Uzer), et son épouse

Jeannette CHANIOL née RONDELEZ le 15/11/2023 (inhumée à Uzer)

Jean MARTIN DE CHAMAS le 09/07/2023 (inhumé à Uzer)

Jeanine AUZAS née LEFFONDRE le 06/10/2023 (inhumée à Uzer)

Didier COILLAUDIN le 18/10/2023 (inhumé à Uzer)

Jacques VESSEYRE le 27/10/2023 (inhumé à Uzer)



Depuis le 1er janvier 2024, tous les particuliers sont tenus de composter leurs biodéchets (déchets fermentescibles, épluchures de légumes/fruits, filtres et marc de café...) Ils sont désormais interdits dans la poubelle des déchets ménagers ordinaires ("poubelle grise").



La qualité du résultat du compost dépend de la rigueur du dépôt. Il est malheureusement constaté toutes sortes de déchets qui polluent ce travail (plastiques, et autres déchets).

Informations nécessaires sur le site du SIDOMSA :

<https://www.sidomsa.net/.../les.../les-composteurs.php>

Trois composteurs sont déjà en place sur la commune, deux à l'aire de tri sélectif, un sur l'aire de loisirs. Un bac supplémentaire sera installé à l'aire de tri sélectif.

Deux autres bacs sont prévus : un au lotissement du Berjoux, un autre sera ensuite installé au lotissement du Ranc de Guilhaumet.

Lorsque le compost est prêt il est à disposition des Uzérois.

Ci-dessous les consignes pour bien composter ; on ne met pas n'importe quoi dans un composteur !

Que puis-je composter ?

La pratique du compostage permet de se procurer un amendement naturel pour ses plantes en pots, jardinières et potagers.

Technique du mille-feuilles :



- diversifier les couches
- faire des couches fines

Une fois par an vous pouvez procéder au vidage complet de votre composteur.

Compostage et prévention

Le composteur est conçu pour accueillir vos déchets organiques ménagers. Il n'est pas adapté pour les grandes quantités de déchets de jardin.

Pensez à apporter vos gros volumes de déchets verts à la déchetterie ou à vous munir d'un broyeur afin de pratiquer le paillage.

Déchets humides ou verts (déchets de cuisine)

- Epluchures de légumes et de fruits,
- Restes de repas (pâtes, riz, plats cuisinés...),
- Marc de café, thé (avec filtres et sachets),
- Fruits et légumes crus, cuits et abîmés,
- Restes de pain, gâteaux...



Conseil :

Les résidus de viande et de poisson peuvent être déposés dans le composteur mais en petite quantité afin d'éviter les odeurs désagréables et les nuisibles.



Déchets bruns ou secs (déchets de jardin)

- Feuilles mortes,
- Fleurs et plantes fanées,
- Branchages de petites tailles,
- Paille, mauvaises herbes non montées en graine,
- Tontes de pelouses (en petite quantité),
- Fanés de légumes



Autres déchets

- Essuie-tout et serviettes en papier,
- Vieux terreau de rempotage,



Les utilisations du compost mûr sont multiples

Dans le potager :

pour alléger le sol, vous pouvez l'incorporer en tant qu'amendement organique dans les premiers centimètres de surface. Idéal pour le potager, les haies, ... Mélangez votre compost à la terre mais évitez de planter directement dans le compost.

Sur le gazon :

pour redonner de la vigueur à votre gazon, le compost peut être tamisé en fines couches avec des semences mais également au pied des arbres et arbustes en paillage.

Dans les jardinières :

utilisez le pour le rempotage des plantes en pots et en jardinières (1/3 de compost pour 2/3 de terre/sable) en tant que support de culture.



LE DEBROUSSAILLEMENT

En Ardèche, le débroussaillage autour des habitations est **obligatoire** (Article L.134-6 du Code Forestier). Débroussailler permet d'assurer votre protection et celle de vos biens en cas d'incendie à proximité de votre propriété.

Débroussailliez à temps

En zone non urbaine, vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de **50 mètres autour de votre habitation**, même au-delà de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler.

Vous devez également débroussailler sur une largeur de **2 mètres de part et d'autre** des chemins privés desservant votre habitation ainsi qu'en bordure des voies communales, des chemins ruraux et le long de la route départementale (Articles 671-672-673 du Code Civil).

En zone urbaine, vous devez débroussailler **la totalité des terrains** vous appartenant y compris en l'absence de bâtiment ou d'installation.

Un élagage des arbres doit également être réalisé.

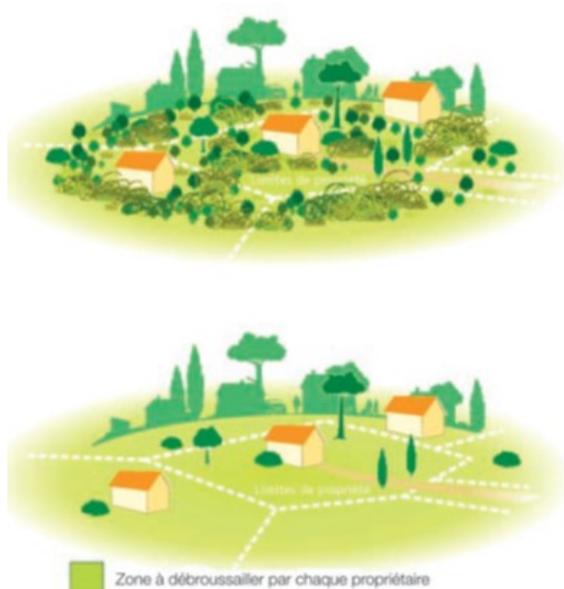
Personne soumise à l'obligation de débroussailler

Le débroussaillage doit être effectué **par le propriétaire** du bâtiment ou de l'installation (article L.134.8 du Code Forestier). Si le débroussaillage déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception.

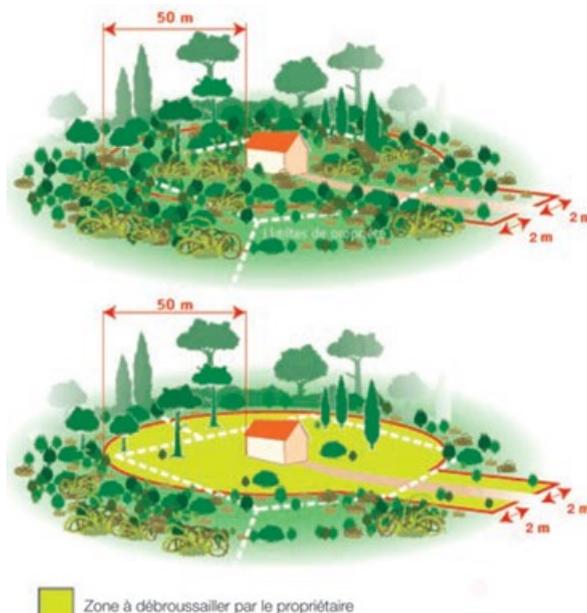
En absence de réponse de sa part, l'obligation de débroussaillage est transférée à sa charge (article L.131-12 du Code Forestier).

Débroussailliez avant

En zone urbaine



En zone non urbaine



LE TRI SELECTIF ET LES ORDURES MENAGERES

- Tout dépôt au sol est interdit.
- Les cartons et cagettes sont interdits (à déposer obligatoirement en déchetterie).
- Site placé sous vidéoprotection.

LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES



EMBALLAGES PLASTIQUES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



BRIQUES ALIMENTAIRES



N'oubliez pas TOUS les emballages se trient !

LES PAPIERS ET CARTONNETTES



TOUS LES PAPIERS



CARTONNETTES



Cela permet la fabrication de papiers et cartons recyclés.

LE TRI SELECTIF ET LES ORDURES MENAGERES

- Tout dépôt au sol est interdit.
- Les cartons et cagettes sont interdits (à déposer obligatoirement en déchetterie).
- Site placé sous vidéoprotection.

LE VERRE



BOUEILLES
EN VERRE



POTS & BOCAUX
EN VERRE



N'oubliez pas, le verre est recyclable
à l'infini !

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Ce qui coûte le plus cher aux habitants ...
à diminuer !

Les services utiles

- **Préfecture**, rue Pierre Filliat, BP 521
07007 Privas tel : 04 75 66 50 00
- **Sous-Préfecture**, 23 rue Camille Vielfaure
07110 Largentière tel : 04 75 89 90 90
- **C.P.A.M**, 56 bd Maréchal Leclerc
07200 Aubenas tel : 36 46
- **CAF**, 56 bd Maréchal Leclerc
07200 Aubenas tel : 04 75 35 00 73

La santé

- **Ostéopathe** : Mathilde Callot, Place de la mairie
07110 Uzer tel : 04 75 39 19 85
- **Naturopathe** : Maguelone Callot, Place de la mairie
07110 Uzer tel : 06 42 67 16 43
- **Maison de Santé du Val de Ligne** tel : 04 75 36 07 16
Les Vergnades 07110 Largentière
- **ADMR** tel : 04 75 36 40 58
- **SSIAD/ESA** tel : 04 75 39 21 75
- **SESSAD BETHANIE** tel : 04 75 89 97 00
- **Assistante Sociale Centre Médico Social** 07110 Largentière tel : 04 75 39 29 50

L'agence postale

92, route d'Aubenas 07110 Uzer tel : 04 75 36 24 32
Ouverture du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Les Commerces

- **Alimentation Proxi** tel : 04 75 35 06 88
- **Pizzeria** tel : 04 69 22 27 60
- **L'Atelier coiffure** tel : 04 75 36 28 47
- **Hôtel restaurant La Châtaigneraie**
tel : 04 75 36 80 01
- **Marbrerie Augusto** tel : 04 75 36 82 55
- **La Cerise sur le Château, Château d'Uzer**
tel : 04 75 36 89 21
- **Discount Négoce** tel : 04 75 36 02 10
- **EVF (Electricité Verte de France)** tel : 06 63 40 49 84

L'école

Maternelle et élémentaire

Téléphone : 04 75 36 91 33

Cantine - garderie : 04 75 36 86 04

Adresse e-mail : Ce.0070231N@ac-grenoble.fr

La mairie

Tous les matins du lundi au jeudi : 9 h 00 - 12 h 00
Et le mercredi après-midi : 14 h 00 - 17 h 00

MAIRIE D'UZER - 175 route d'Alès - 07110 UZER
Téléphone : 04 75 36 87 59 Courriel : mairie@uzer.fr
Le maire *Yves Aubert* et les adjoints reçoivent sur rendez-vous



SITE INTERNET : uzer07.fr
SUR FACEBOOK AIMEZ ET PARTAGEZ : Uzer Uzer

PERMANENCES D'AMESUD AU SIEGE du VAL DE LIGNE

Accueil, accompagnement et suivi des porteurs de projets ; accueil, accompagnement et suivi des demandeurs d'emploi ; accueil et accompagnement des employeurs

Depuis 2020, un conseiller Amesud tient permanence au siège du Val de Ligne, une fois par mois

UZER INFO : bulletin municipal annuel de la commune d'Uzer

Directeur de la publication : *Yves Aubert*

Réalisation, rédaction : *Yves Aubert, Anne Marie Morin, Evelyne Mornas et commission communication*

Maquette : *Anne Marie Morin, Evelyne Mornas*

Impression : *ABP Numérique à Saint-Etienne-de-Fontbellon*

Crédits photos : *l'équipe municipale, la Communauté de Communes du Val de Ligne ;*

les associations d'Uzer

Léonce Fabregoule, Laetitia Gabon.

MERCI A TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ, RELU ET CORRIGÉ

